



Pommier / Poirier

N°20
06/09/2018

Edition **Sud Nouvelle-Aquitaine**
Départements Sud 24/Sud 16/Sud 17/33/47

Bulletin disponible sur bsv.na.chambagri.fr et sur le site de la DRAAF draaf.nouvelle-aquitaine.agriculture.gouv.fr/BSV-Nouvelle-Aquitaine-2018

Recevez le **Bulletin de votre choix GRATUITEMENT**
en cliquant sur [Formulaire d'abonnement au BSV](#)



Animateur filière

Emmanuelle MARCHESAN
FDGDON 47
e.marchesanfredonaqui@laposte.net

Directeur de publication

Dominique GRACIET
Président de la Chambre
Régionale Nouvelle-Aquitaine
Boulevard des Arcades
87060 LIMOGES Cedex 2
accueil@na.chambagri.fr

Supervision

DRAAF
Service Régional
de l'Alimentation
Nouvelle-Aquitaine
22 Rue des Pénitents Blancs
87000 LIMOGES

Ce qu'il faut retenir

Pommier – Poirier

- **Maladies de conservation** : risque durant la période de maturation des fruits.
- **Carpocapse des pommes** : période à risque d'éclosions de la troisième génération. Le risque est présent en secteur précoce, tout particulièrement dans les parcelles avec présence de dégâts liés aux générations précédentes.
- **Tordeuse orientale** : période à risque en parcelles sensibles.

*Reproduction intégrale
de ce bulletin autorisée.*

*Reproduction partielle autorisée
avec la mention « extrait du
bulletin de santé du végétal
Nouvelle-Aquitaine
Pommier/Poirier Edition Sud
Nouvelle-Aquitaine N°20
du 06/09/2018 »*



• Maladies de conservation

La gestion des parcelles vis-à-vis des maladies de conservation (Cf. BSV n°18 du 26 juillet 2018) doit être raisonnée en tenant compte des champignons les plus présents dans le verger, de la sensibilité des variétés, des conditions climatiques durant la période de maturation des fruits, de la date prévisionnelle de récolte, des conditions météorologiques annoncées durant cette dernière et de la durée de stockage prévue. Le risque tavelure doit également être pris en compte dans les parcelles où des taches sont observées.

Evaluation du risque

Le mois qui précède la récolte constitue une période à risque. Les pluies sont favorables aux maladies de conservation et aux repiquages de tavelure.

• Black Rot

Des symptômes de Black Rot sur fruits sont observés en parcelles sensibles (sur variété Chantecler notamment).

Les contaminations primaires ont lieu au moment de la chute des pétales et sont à l'origine de petits fruits noirs momifiés (source d'inoculum secondaire).

Evaluation du risque

Les contaminations secondaires se produisent dans le courant de l'été et de l'automne à la faveur de conditions humides et chaudes.



Symptômes de Black Rot
(Crédit Photo : N.Rivière – CDA47)

• Chancre à Nectria

Le chancre à Nectria ou chancre européen peut provoquer des dégâts importants sur bois (formation de chancres sur rameaux, charpentières ou tronc entraînant un dessèchement brutal des rameaux) mais également sur fruits (pourriture sèche au niveau de l'œil en verger et au niveau des lenticelles en conservation).

Les contaminations ont lieu lors de périodes humides. Les plaies de cueillette et la chute des feuilles constituent des portes d'entrée non négligeables pour le champignon.

Evaluation du risque

Dans les parcelles sensibles (vergers contaminés ou variétés sensibles), il est préférable d'éviter de récolter sous la pluie.



Chancre à Nectria
(Crédit Photo : E.Marchesan – FDGDON 47)

Mesures prophylactiques : en hiver, la taille devra être mise à profit pour éliminer les rameaux porteurs de chancres afin de réduire l'inoculum et donc l'extension de la maladie.

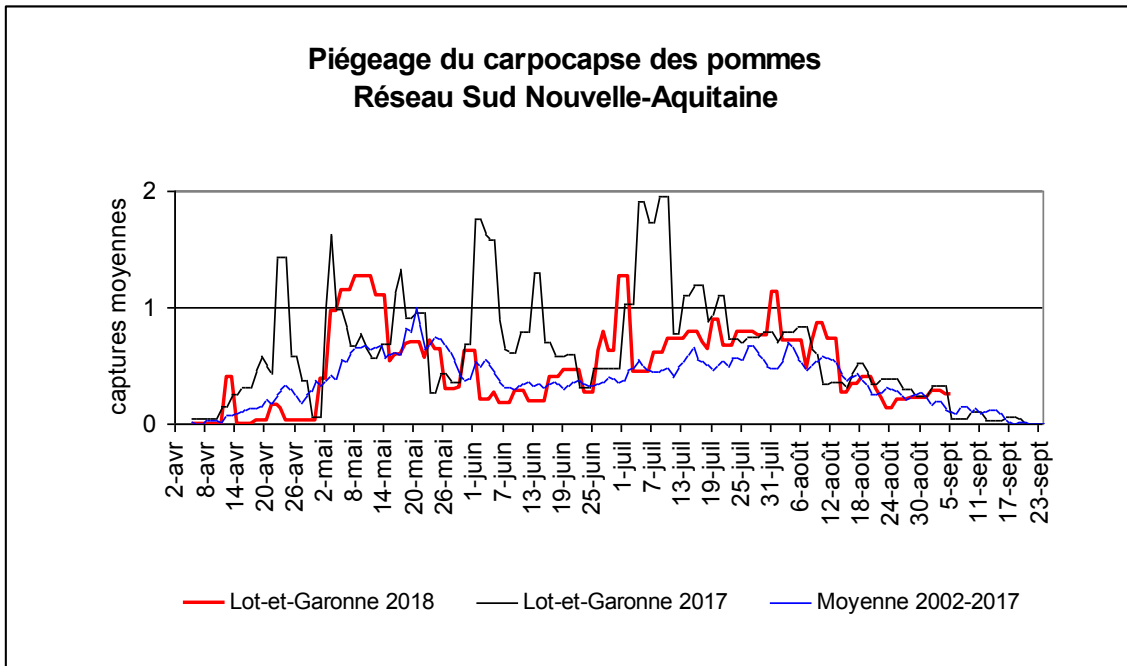
• Feu Bactérien

Des contrôles visuels sont à maintenir pour déceler rapidement toute manifestation de la maladie et supprimer les symptômes le plus tôt possible après leur apparition afin d'éviter de nouvelles contaminations. Le marquage des zones touchées au moyen de repères type « ruban de chantier » permet de suivre l'évolution ou l'extension des foyers. Les outils de taille devront être régulièrement désinfectés entre chaque coupe. Il est également recommandé de détruire par brûlage, le jour même, les bois taillés afin d'éviter de nouvelles contaminations par dispersion de la bactérie.

Le feu bactérien est un organisme de lutte obligatoire en tous lieux et de façon permanente (arrêté du 31/07/2000 modifié). La présence de tout symptôme doit être signalée au SRAL et la maladie impérativement éradiquée.

- **Carpocapse des pommes**

Sur notre réseau de piégeage, les captures sont en baisse.



Des perforations récentes de carpocapse des pommes sont observées sur certaines parcelles.

En parcelle non traitée, le pourcentage de fruits avec dégâts a progressé durant le mois d'août. La descente des larves dans les bandes pièges s'intensifie.

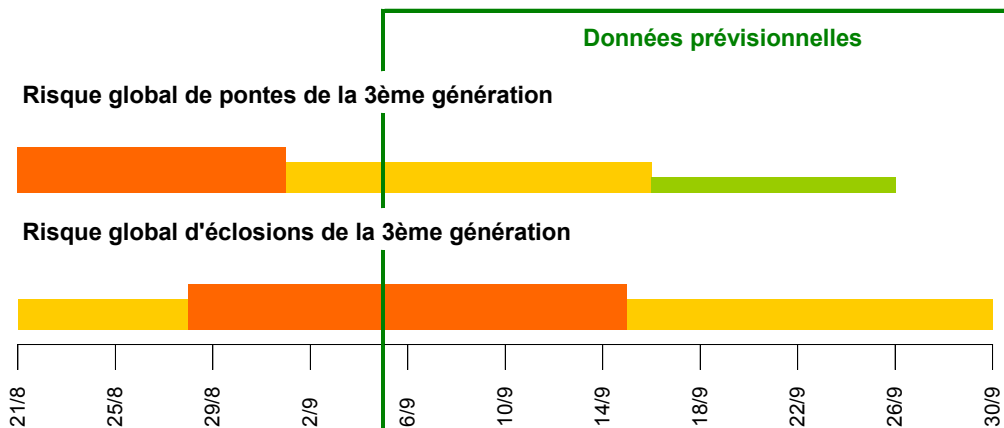
Données de modélisation : selon les données du modèle de simulation, en secteur précoce, un troisième vol partiel (30 à 45% d'un vol) est en cours et à ce jour près de 90% du potentiel de pontes et 50% du potentiel d'éclosions de la troisième génération auraient été réalisés. Avec une hypothèse de températures conformes aux normales saisonnières pour les jours à venir, en secteur précoce, les éclosions pourraient rester soutenues jusqu'à mi-septembre.



Dégât de carpocapse des pommes
(Crédit Photo : E.Marchesan – FDGDON 47)

En secteurs plus tardifs (Charentes), où il ne devrait s'agir que d'une ébauche de vol, les éclosions débutent.

Données de modélisation Carpocapse des pommes



Evaluation du risque

Le risque est présent en secteur précoce et tout particulièrement dans les parcelles avec dégâts.

Mesures alternatives : la gestion des parcelles peut être raisonnée par la méthode de la confusion sexuelle. Une surveillance régulière des dégâts sur fruits est cependant nécessaire, un minimum de 1000 fruits par parcelle doit être observé en veillant à ce que les fruits groupés en bouquets, les bordures et le haut des arbres soient bien représentés dans l'échantillon observé.

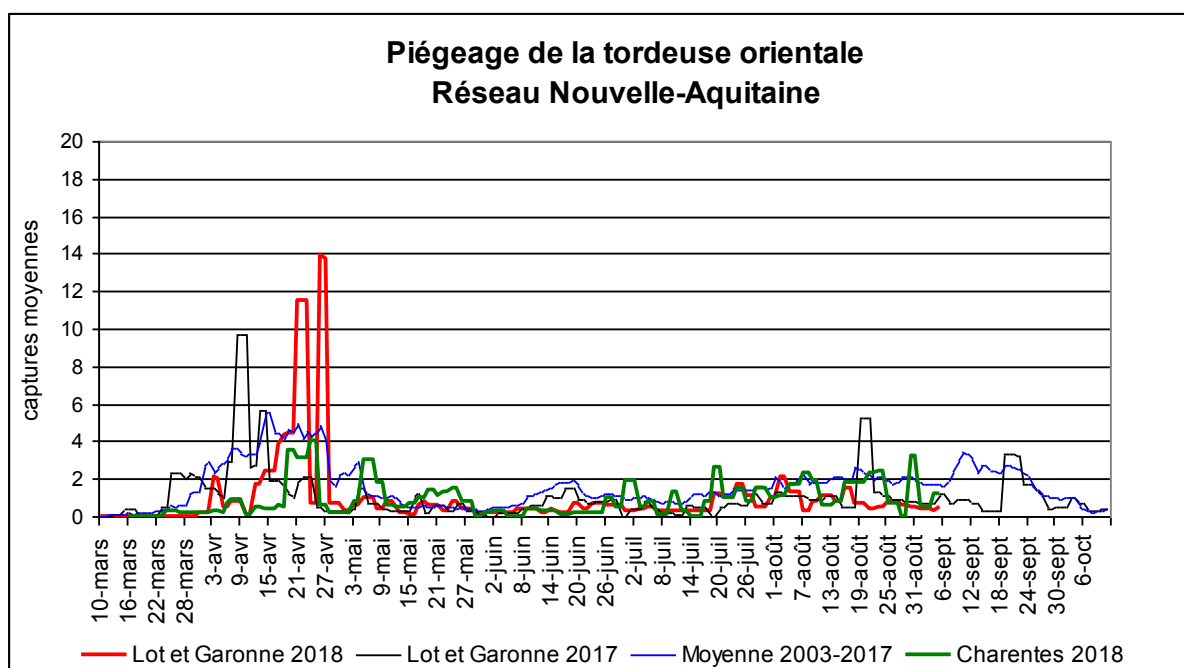
Résistance carpocapse des pommes



Les groupes **Carpocapse des pommes - Chlorantraniliprole / Virus de la granulose / Emamectine / Lambda-cyhalothrine / Phosmet** sont exposés à un **risque de résistance**. Si vous rencontrez des suspicions de résistances concernant ce bioagresseur, n'hésitez pas à nous contacter pour effectuer un prélèvement pour **analyse en laboratoire** : a.kerebel@fredon-aquitaine.org / 06 09 20 70 60.

• Tordeuse orientale

Sur notre réseau de piégeage, les prises restent régulières et les niveaux de captures globalement faibles.



Données de modélisation : d'après le modèle tordeuse orientale DGAL-ONPV/INOKI®, en secteur précoce les éclosions de la quatrième génération s'achèvent et un cinquième vol partiel devrait débuter à partir de cette fin de semaine.

En secteurs plus tardifs (Charentes), les éclosions de la quatrième génération sont en cours. Avec une hypothèse de températures conformes aux normales de saison, les éclosions devraient rester soutenues jusqu'à mi-septembre et une ébauche de cinquième vol pourrait débuter fin septembre.

Evaluation du risque

La période à risque d'éclosions est en cours. A cette période de l'année, on assiste à un chevauchement des générations qui rend le risque quasi continu.

Le risque est présent particulièrement dans les situations avec présence de dégâts liés aux générations précédentes. Des observations régulières doivent être maintenues notamment dans les parcelles à récolte tardive et sur variétés sensibles.

Mesures alternatives : la gestion des parcelles vis-à-vis de la tordeuse orientale peut être raisonnée par la méthode de la confusion sexuelle. Une surveillance régulière des dégâts sur fruits est cependant nécessaire.

• Tordeuses de la pelure

Les dégâts occasionnés par *Capua* se localisent au point de contact entre fruits, entre feuilles et fruits ou au niveau de la cuvette pédonculaire. Sur les parcelles du réseau d'observation, peu de dégâts sont observés.

La gestion des parcelles vis-à-vis des tordeuses de la pelure est à réaliser en association avec le carpocapse des pommes.

Si des dégâts sont observés, la mise en place de pièges spécifiques pourra être envisagée pour la prochaine campagne dans les parcelles concernées.



Dégât de tordeuse de la pelure
(Crédit Photo : E.Marchesan – FDGDON 47)

• Cécidomyie des feuilles

Sur notre réseau de piégeage, les captures sont actuellement faibles. Quelques dégâts (feuilles qui restent enroulées longitudinalement) sont observés mais ils sont faibles comparés aux années précédentes.

Ce ravageur a peu d'incidence en verger adulte mais il est problématique sur jeunes vergers et sur jeunes sur-greffages.

Mesures prophylactiques : des mesures prophylactiques sont envisageables en coupant et brûlant les feuilles enroulées contenant ce ravageur.

• Psylle du poirier

En parcelle de référence, on observe la présence de larves âgées et de miellat.

Mesures prophylactiques : des mesures prophylactiques sont envisageables en réalisant l'irrigation par aspersion (à éviter cependant dans les situations à risque feu bactérien).

• Acariens

Les populations d'acariens rouges observées actuellement en verger sont globalement faibles.

Seuil indicatif de risque : en saison, le seuil est de 40% de feuilles occupées par une forme mobile d'acarien rouge sur poirier et 60% sur pommier. En présence de phytoséides (au minimum 30% de feuilles occupées), ce seuil peut être porté jusqu'à 80%.

Mesures prophylactiques : l'introduction d'acariens prédateurs en début de campagne (fin d'hiver) est une mesure souvent efficace.

• Pucerons

En début d'été, de nombreuses espèces de pucerons rencontrées en vergers (puceron cendré du pommier, puceron mauve du poirier...) migrent sur des plantes hôtes secondaires. A partir du mois de septembre, ils retournent sur les arbres fruitiers pour y déposer les œufs d'hiver qui vont éclore au printemps prochain.

Mesures alternatives : juste après la récolte, la gestion des parcelles vis-à-vis des pucerons peut être raisonnée en prenant des mesures alternatives, en mettant en place une barrière physique par l'application d'une pellicule d'argile sur le végétal afin de limiter leur retour sur les arbres fruitiers et réduire ainsi le potentiel de population pour la saison prochaine.

• *Metcalfa pruinosa*

En parcelles de référence, on observe régulièrement la présence de *Metcalfa* au stade adulte. On note également la présence de larves parasitées par l'hyménoptère *Neodryinus typhlocybae* (cocon).



Adulte de *Metcalfa*



Larve de *Metcalfa* parasitée (cocon)

(Crédit Photos : E.Marchesan – FDGDON 47)

Mesures prophylactiques : afin de limiter son extension, les mesures prophylactiques telles que le débroussaillage des environs très propices (bords des cours d'eau avec ronces et orties...) et le broyage des adventices sont à privilégier. L'introduction de l'hyménoptère parasite naturel et spécifique de *Metcalfa*, *Neodryinus typhlocybae*, est possible par l'implantation de nids en début de campagne. Ces derniers sont à installer avant fin mai.

- **Auxiliaires**

Nous observons régulièrement la présence d'auxiliaires : syrphes, chrysopes, cécidomyies prédatrices...



Larve de cécidomyie prédatrice



Larve de syrphe

(Crédit Photos : E.Marchesan – FDGDON 47)

- **Bilan phytosanitaire à la récolte**

Lors de la récolte, la réalisation d'un point sur l'état sanitaire des vergers permet d'acquérir des éléments techniques pour gérer les parcelles l'année suivante. Par parcelle homogène de 2-3 ha, un contrôle de 1000 fruits pris au hasard est envisageable afin de noter la présence éventuelle des parasites : carpocapse, tordeuses, cochenilles, tavelure, maladies de l'épiderme... et d'estimer le pourcentage d'attaque dû à chacun.

Les structures partenaires dans la réalisation des observations nécessaires à l'élaboration du Bulletin de santé du végétal Nouvelle-Aquitaine Pommier/Poirier – Edition Sud Nouvelle-Aquitaine sont les suivantes : Aquifruit, CDA17, CDA 24, CDA 47, FDGDON 47, FREDON Aquitaine, LDA 33, Les 3 domaines, Rouquette, SDA Bouglon, SICA Castang, Valprim

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles réalisées sur un réseau de parcelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à chacune des parcelles. La Chambre Régionale d'Agriculture Nouvelle-Aquitaine dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures. Celle-ci se décide sur la base des observations que chacun réalise sur ses parcelles et s'appuie le cas échéant sur les préconisations issues de bulletins techniques (la traçabilité des observations est nécessaire).

" Action pilotée par le Ministère chargé de l'agriculture et le Ministère de l'Ecologie, avec l'appui financier de l'Agence Française de Biodiversité, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto ".